



Communiqué

SYCOM : la nouvelle marque du savoir-faire monégasque

Le mercredi 27 avril prochain, à 10 heures, au siège de la FEDEM, le Syndicat Monégasque des Professionnels de la Communication (SYCOM) organisera le lancement de sa marque collective 100 % monégasque.

Une nouvelle démarche positive initiée par le SYCOM pour valoriser l'activité économique monégasque et garantir un savoir-faire national.

Comme l'explique le Président Francesco Caroli : *"Le secteur de la communication à Monaco est confronté à une concurrence internationale de plus en plus rude, et nous devons affirmer les forces et les atouts de nos entreprises"*. Pour faire la différence, le SYCOM a donc imaginé cette initiative avec un double objectif : *"D'une part, mieux faire connaître la diversité des métiers de la communication en Principauté. D'autre part, offrir aux clients et annonceurs la garantie d'un savoir-faire 100 % monégasque sur chaque produit ou chaque prestation, qu'il s'agisse d'un événement, d'un site web, d'une publication ou d'un processus de production (...) réalisés par les membres du SYCOM"*. Dans ce but, la marque est régie par des conditions d'attribution, d'utilisation et de contrôle très strictes et définies par un règlement d'usage.

Cette nouvelle marque est aujourd'hui reconnue à Monaco, en France et en Italie. Pour marquer cette étape importante, le SYCOM la présentera officiellement, en présence d'autorités, de représentants de la presse et d'acteurs économiques. À cette occasion, les premiers membres ayant obtenu l'autorisation d'utiliser la marque en recevront officiellement le support.

Pour tout renseignement et pour confirmer votre participation : +377 92 05 38 92 - info@sycom.mc